

Découverte du milieu scolaire et rencontres avec ses acteurs

PET1005-SKFN_

Domaine : **Sciences de l'éducation et Enseignement** Grade académique : **Bachelier en enseignement section 3 : français, français langue étrangère et français langue d'apprentissage - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027 (Q2)**

CRÉDITS ECTS 3		VOLUME HORAIRE 36 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département pédagogique de Champion	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Benjamin Colinet	RESPONSABLE DE L'UE Véronique PETIT	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Jessica LEGRAND Véronique PETIT

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
NA-Bachelier en enseignement section 3 : Français, Français langue étrangère et Français langue d'apprentissage	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

En première année, nous avons privilégié une rencontre avec le monde de l'école par le biais d'un stage fondé sur l'entretien avec des acteurs, sur l'observation et sur l'analyse des données observées.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Au terme de l'UE, l'étudiant.e sera capable de :

- Décrire et analyser la place de l'école dans la société en appliquant au vécu des acteurs différents cadres théoriques relatifs au système éducatif
- Décrire et analyser le fonctionnement d'une école
- Décrire et analyser des situations d'enseignement/apprentissage

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

L'objectif de cette UE est de permettre à l'étudiant.e de prendre conscience du contexte professionnel dans lequel elle ou il va s'intégrer, aux niveaux macro (l'institution scolaire), méso (les établissements scolaires) et micro (la classe), avec un regard qui n'est plus celui de l'élève mais celui du ou de la futur.e professionnel.le.

L'étudiant développera les savoirs, savoir-faire et savoir-être pour atteindre les AAS.

CONTENU

- Application sur le terrain de différentes grilles d'observation, de la P5 à la S3
- Entretiens à soumettre à différents acteurs (direction, coordinateur, éducateur, titulaire, agent de PMS, enseignant, élève ...)
- Observation dans les classes et analyse des pratiques professionnelles : axes didactique et pédagogique, axe communicationnel, gestes professionnels et posture enseignante
- .

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Voir la rubrique « références et supports de cours »

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
--------------------------	---------

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
APET1005-I1DEC — Découverte du milieu scolaire et rencontres avec ses acteurs	36 h	FR	FR

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
APET1005-I1DEC — Découverte du milieu scolaire et rencontres avec ses acteurs	• Séminaires d'accompagnement avant et après le stage en écoles primaire et secondaire • Observations et entretiens sur le terrain • Séminaires d'analyse de pratiques professionnelles • Accompagnement à la rédaction du carnet de bord professionnel et du journal de bord réflexif

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

Sans objet, l'unité d'enseignement ne comporte qu'une seule activité d'apprentissage (cours) même si elle implique plusieurs enseignants.

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

L'évaluation est une épreuve intégrée portant sur l'ensemble des AAS de l'UE mais peut être réalisée en plusieurs parties.

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale de l'UE correspond strictement à la note globale obtenue à cette épreuve.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
APET1005-I1DEC — Découverte du milieu scolaire et rencontres avec ses acteurs	1. La présence et la participation active sont obligatoires à toutes les séances d'accompagnement et d'analyse des pratiques. Sans cela et sans document probant excusant l'absence, l'étudiant pourrait ne pas être autorisé à réaliser le stage de T1. 2. Conventions de stage La référence est l'Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant sur les modalités minimales d'encadrement des stages dont la durée et les balises opérationnelles et organisationnelles minimales communes relatives au stage de longue durée dans la formation initiale des enseignants. Art. 2. Conformément à l'article 37 du décret du 7 février 2019 précité, chaque stage fait l'objet d'une convention tripartite passée entre le maître de stage désigné par l'établissement d'accueil, l'enseignant référent désigné par l'opérateur de formation et l'étudiant stagiaire. Cette convention tripartite est établie au minimum dix jours scolaires ouvrables avant le début du stage. Cette convention est signée par chacune des trois parties et se termine à la fin de l'année académique au plus tard. 3. En plus des documents administratifs complétés et relatifs aux prestations des étudiants, deux productions pédagogiques sont à rendre : le carnet de développement professionnel et le journal de bord réflexif. Les critères et indicateurs d'évaluation sont fournis aux étudiants. En 1re session, tous les Acquis d'Apprentissage intermédiaires seront évalués. En 2e session, seul l'Acquis d'Apprentissage Intermédiaire 4.3.1.2. "Construire progressivement son identité professionnelle" sera remédiable et pourra donc faire l'objet d'une amélioration. Les autres Acquis d'Apprentissage intermédiaires évalués en 1re session seront également pris en compte en deuxième session et intégrés à la note finale.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.